

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, CFDT, SUD, et CGT-FO

Moyen terme des SAR : La direction de l'Insee hésite à mettre en place un système inefficace !

Moyen terme Insee : où en est-on ?

Le Comité Technique Paritaire sur le moyen terme était prévu le 6 décembre 2005.

Le document présenté par la direction de l'Insee n'était pas acceptable. Il consistait en une simple adaptation aux restrictions en terme de budget et d'effectifs. Il ne présentait aucun chantier ambitieux de consolidation, modernisation ou création de missions de la statistique publique et d'amélioration des carrières et des conditions de travail du personnel.

Plus de 80 agents, venus de la DG et de plusieurs DR ont transformé ce CTP en une interpellation de la Direction. Celle-ci est maintenant contrainte de nous faire de nouvelles propositions.

Vers une restructuration sauvage des missions des SAR ?

Le 4 avril la direction de l'Insee va présenter aux organisations syndicales nationales un projet de concentration des tâches actuellement réalisées dans les SAR -et les CAR de la DG- dans des pôles nationaux ou interrégionaux.

Mais de telles restructurations ont déjà été mises en place :

La formation

Les préparations aux concours de catégories B ont été réformées en 2005. Elles ont désormais lieu en interrégions. Chaque centre de préparation est censé offrir le même nombre d'heures de préparation aux agents. Afin d'éviter aux agents des autres établissements de multiples déplacements, les formations sont plus concentrées. Mais ceci conduit à des abandons pour certains agents à cause des contraintes imposées (déplacement + absence du domicile, etc.). De plus, pour des raisons budgétaires, des centres de préparation rechignent à donner le nombre de cours prévus, d'autres directions régionales tentent de refuser le déplacement des agents. Quant aux SSM, certains d'entre eux refusent de financer le déplacement des personnes admissibles et préparant les oraux ou l'examen d'attaché principal, au mépris de l'égalité des chances.

Le marché voyageur

La centralisation ministérielle a été un fiasco total. Abandonnée nationalement, elle est toujours appliquée à la DG et aux originaires des DOM qu'elle pénalise lourdement. Peu pratique, très coûteuse, où est l'avantage ?

Induite par Insee 2004, la méthode de restructuration par principe, à seule fin de supprimer des postes a largement nui au bon fonctionnement de l'institut. Répéter la même erreur à seule fin idéologique serait la preuve d'une irresponsabilité inquiétante de la direction.

Quelles conséquences pour les agents ?

Pour tous, cette restructuration va impliquer la baisse de la variété des travaux : que faire quand, dans un établissement, la majorité des postes seront concentrés dans un nombre restreint de pôles ? Quelle motivation ? Quelles perspectives d'évolution professionnelle et personnelle ?

Pour la vie des établissements, des pratiques centralisées vont imposer une révision des règlements intérieurs basée sur les pratiques les moins favorables. En effet, comment gérer par exemple les congés ou les horaires variables centralement, dans le respect des situations locales ? Cette souplesse répond à la vie locale et se révèle utile dans les situations exceptionnelles (Chikungunya aujourd'hui, canicule hier, etc.)

Pour la gestion budgétaire, nous savons que les trésoreries générales sont organisées de manière décentralisée. La gestion des dépenses et des paies ne seront pas facilitées par une centralisation qui risque de pénaliser les agents (allongement du temps de réponse à un problème)

Enfin, quid de l'informatique régionale ? Aujourd'hui la direction n'envisage que la régression des effectifs, des pôles de développement, et l'abandon du dépannage local.

Comment améliorer le fonctionnement des SAR ?

La gestion administrative du personnel et la mise en place de la LOLF dans tous les établissements, nécessitent une formation permanente, une mise à disposition des informations régulière avec les explications nécessaires pour une application identique dans les établissements des nouveaux textes et procédures de gestion. Rien n'est organisé pour cela à l'Insee. A cet égard, la création de pôles « de coordination » organisant la diffusion de l'information et la réponse aux agents des SAR serait une bonne chose. Mais contrairement à la direction, nous pensons que cette création ne doit pas entraîner une diminution des effectifs et la disparition des activités actuelles des SAR ou des CAR de la DG. La gestion administrative et la paie doivent impérativement être maintenues dans chaque établissement.

La direction de l'Insee a décidé d'imposer ces réformes de centralisations. Pourtant elle sait bien tous les dysfonctionnements qui en découleront : pour preuve, les réunions de chefs de SAR ont déjà donné lieu à d'âpres discussions.

C'est à nous d'imposer d'autres choix.

**Le 4 avril la direction exposera son projet aux organisations syndicales.
Nous vous invitons à vous réunir dans les établissements, à signer la pétition intersyndicale et à l'apporter à votre direction avant cette date !!**

Paris, le 20 mars 2006